

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} avril 2024

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} avril.

À compter du 1^{er} avril 2024, les frais effectifs d'approvisionnement en gaz (ajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) pour les zones tarifaires d'Union Gas sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m ³	Rajustement du prix du gaz ¢/m ³	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m ³
Tarif de la zone Sud M1 ¹	12,3038	-1,0985	11,2053
Tarif de la zone Nord-Est 01 ²	12,5862	-0,2167	12,3695
Tarif de la zone Nord-Ouest 01	10,9959	-2,9454	8,0505

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	12,3038	-68,17 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-1,0985	-108,83 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	7,3283	-1,23 \$	7,3283	-1,23 \$
150 m ³ suivants	7,0159		7,0159	
Au-delà de 250 m ³	6,2094		6,2094	
Frais carbone des installations	0,0143	-0,01 \$	0,0143	-0,01 \$
Frais mensuels	23,98 \$	0,00 \$	23,98 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	62,94 \$	15,2500	62,94 \$
Variation annuelle de la facture sans rajustements temporaires		-115,30 \$		61,70 \$
Rajustement temporaire		0,81 \$		0,81 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
des tarifs (liquidation des comptes de report et d'écart de la taxe fédérale sur le carbone de 2022)				
Ajustement temporaire des tarifs (apurement des comptes de report et d'écart 2022)		7,68 \$		0,43 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-106,81 \$		62,94 \$

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	15,5862	-68,17 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-0,2167	-62,10 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	1,9287	-0,29 \$	1,9287	-0,29 \$
Rajustement des prix du transport	-0,0819	-0,74 \$	-0,0819	-0,74 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	16,7589		16,7589	
200 m ³ suivants	16,4816	-2,31 \$	16,4816	-2,31 \$
200 m ³ suivants	16,0419		16,0419	
500 m ³ suivants	15,6386		15,6386	
Au-delà de 1 000 m ³	15,3050		15,3050	
Frais carbone des installations	0,0143	-0,01 \$	0,0143	-0,01 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,98 \$	0,00 \$	23,98 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	62,94 \$	15,2500	62,94 \$
Variation annuelle de		-70,68 \$		59,59 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
la facture sans rajustements temporaires				
Rajustement temporaire des tarifs (liquidation des comptes de report et d'écart de la taxe fédérale sur le carbone de 2022)		1,06 \$		1,06 \$
Ajustement temporaire des tarifs (apurements des comptes de report et d'écart 2022)		2,43 \$		2,43 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-67,19 \$		63,08 \$

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.
2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	10,9959	-25,25 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-2,9454	-50,63 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	3,3067	-0,37 \$	3,3067	-0,37 \$
Rajustement des prix du transport	0,3778	-1,12 \$	0,3778	-1,12 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	13,0783		13,0783	
200 m ³ suivants	12,8010	-2,44 \$	12,8010	-2,44 \$
200 m ³ suivants	12,3613		12,3613	
500 m ³ suivants	11,9580		11,9580	
Au-delà de 1 000 m ³	11,6244		11,6244	
Frais carbone des installations	0,0143	-0,01 \$	0,0143	-0,01 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Frais mensuels	23,98 \$	0,00 \$	23,98 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	62,94 \$	15,2500	62,94 \$
Variation annuelle de la facture sans rajustements temporaires		-16,88 \$		59,00 \$
Rajustement temporaire des tarifs (liquidation des comptes de report et d'écart de la taxe fédérale sur le carbone de 2022)		1,06 \$		1,06 \$
Ajustement temporaire des tarifs (apurements des comptes de report et d'écart 2022)		-33,90 \$		-33,90 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-49,72 \$		26,16 \$

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.